

« Chez Publifin, on ne prenait pas de décisions »

WALLONIE Les anciens vice-présidents décrivent une intercommunale privée de tout pouvoir au profit de Nethys

Les pauvres ! C'est le hasard qui a conduit Virginie Defrang-Firket (MR) et Didier Hamers (CDH) à devenir vice-présidents de Publifin : ils étaient les seuls administrateurs à afficher le profil requis pour remplacer Georges Pire et Dominique Drion en 2015. Jeudi, ils témoignaient devant la commission d'enquête et ils en ont pris pour leur grade. A l'assaut surtout, les députés PS soudain mobilisés, parfois à la limite du procès : la conseillère communale de Neupré a été qualifiée de « vice-présidente en carton » par Dimitri Legasse et le conseiller communal de Dison de « rentier » par Bruno Lefebvre. Dur.

Le ton change au parlement de Wallonie. Chacun commence à chercher le bouc émissaire politique chez le voisin. Et cela ne devrait pas s'arranger ce vendredi avec les « cadors » : Willy Demeyer (PS), Daniel Bacquelaine (MR), Dominique Drion (CDH) et Christian Noiret (Ecolo), présidents des fédérations liégeoises. Cerise sur le gâteau : le retour d'André Gilles (PS).

Virginie Defrang-Firket a une spécificité : elle est aussi députée wallonne. Elle a donc été entendue par ses pairs, ce qui n'est pas un cadeau. Pourtant, le calendrier fait foi : la libérale n'a pas participé au conseil d'administration du 21 juin 2013 qui a instauré les comités de secteur. Mais on lui reproche de n'avoir rien vu ni rien su, ensuite.

« A mon arrivée chez Publifin, a expliqué l'élue, j'ai pensé que les comités de secteur étaient une plus-value. Ils permettaient aux communes de s'approprier la structure et d'entretenir des liens avec la gestion opérationnelle. Elles pouvaient se faire une place, faire entendre leur voix et passer des messages à Nethys. »

Une version idyllique qui s'est fracassée sur les réalités : « Je n'ai pas posé de questions sur la réalité des activités des comités de secteur, mais je n'ai reçu aucun signal sur des dysfonctionnements. Entre 2013 et 2016, on n'en a jamais parlé au bureau exécutif ou un conseil d'administration. Ces dérives sont une catastrophe, mais c'est comme ça, je n'en ai rien su... »

« Tout le monde savait »

Le vécu de Didier Hamers est différent. A l'automne 2013, sa route a croisé celle de Cédric Halin (CDH), cet échevin à Olne par lequel le scandale arrivera trois ans plus tard. Déjà à cette époque, cet élu de terrain se posait des questions sur les comités de secteur, leurs activités et les rémunérations forfaitaires qui y étaient en vigueur. On en a parlé entre mandataires humanistes dès janvier 2014. Mais sans plus : « Tout le monde savait, c'était connu. J'ai cherché à dépatouiller l'affaire. A peine arrivé, je n'allais pas nettoyer ce que d'autres avaient mis en place. »

Les auditions de ce jeudi ont encore confirmé une impression qui prend racine : la réforme des structures du groupe liégeois a bien créé une coquille vide nommée Publifin. Les vice-présidents CDH et MR ne siégeaient pas dans les structures privées de Nethys, à l'inverse de nombreux autres administrateurs de Publifin. Conséquence : ils ont été coupés des prises de décision, siégeant dans des instances qui tenaient lieu de chambre d'entérinement.

Virginie Defrang-Firket témoigne : « Chez Publifin, il n'y avait pas de décisions à prendre, on débattait des décisions prises ailleurs. » Didier Hamers

confirme : « La courroie de transmission entre Nethys et Publifin a été sectionnée. »

Un sentiment d'impuissance qui a fini par lasser les deux mandataires. La libérale a vite pris conscience aussi du conflit d'intérêts auquel elle se trouvait confrontée : « C'était schizophrénique : j'étais tenu à la loyauté envers Publifin, mais je mettais l'intercommunale en difficulté en cautionnant en interne des décrets qui étaient contestés par le MR au parlement wallon. » Sa démission est tombée après les révélations sur les comités de secteur, celle de

Didier Hamers aussi. Une réaction bien tardive, selon le PS...

Deux autres témoins ont été entendus ce jeudi. L'échevin de Liège Pierre Stassart (PS) est l'archétype du « baron » liégeois, à la fois administrateur de Publifin et de Nethys (où il siège encore) : il défend les développements du groupe liégeois, mais aussi les comités de secteur « même si on leur a trop fait confiance ». A noter que cet élu estime avoir été mandaté par son bourgmestre et son collège auquel il rend compte à l'approche de chaque décision importante.

L'administrateur Ecolo Marc Hody est l'exact opposé du précédent, curieux et critique en interne comme en externe, au conseil provincial. Du coup, les rapports avec le trio Gilles-Pire-Drion ont été explosifs : « Quand vous n'êtes pas gentils, on vous prévient qu'on va vous faire la guerre. Cela tient de la Série B, avec menace de révocation. » Pourtant marqué, l'Ecolo de Huy est le seul administrateur sortant à avoir rempli chez Publifin, le 30 mars dernier. ■

ERIC DEFFET

NETHYS**Gilles et Pire sont toujours là**

Le 29 mars dernier, un conseil d'administration s'est tenu au siège de la société Nethys, filiale opérationnelle de l'intercommunale Publifin.

Au menu, le remplacement de deux administrateurs démissionnaires : Claude Parmentier (PS) et Dominique Drion (CDH). Le premier a été remplacé par François Fornieri, fondateur de Mithra (*Le Soir* du 31 mars), représenté par sa société Yima. Il devient également président du comité de rémunération de Nethys. On apprend aujourd'hui que le second mandat vacant a été attribué à Pol Heyse, directeur financier du groupe.

Notons au passage que, malgré leur démission au sein de l'intercommunale Publifin, André Gilles (PS), Pierre Stassart (PS) et Georges Pire (MR) ont, eux, conservé leur mandat chez Nethys (plus de 42.000 euros brut par an). André Gilles a simplement cédé la présidence du conseil d'administration à Pierre Meyers.

X.C.